

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 7 AVRIL 2015, séance à 21h

### Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlan - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - B. Rodde - C. Smadja - J. Torrente

Excusés (représentés) : S. Bonnisseau - V. Garcia - B. Ithier - E. Sparer

### Invités présents :

J-L. Baldacci - T. Bokanowski - F. Coblence - C. De Kerchove - B. Le François - D. Ribas - J. Schaeffer - A. Sitbon - E. Valentin

Invités excusés : F. Brette - L. Danon-Boileau - M. Pichon-Damesin - G. Pragier - M. Vautherin-Estrade - M. Vincent

Le Président ouvre la séance et informe de la démission de Alain Raix reçue le 3 avril 2015. Comme le stipule nos statuts, Vincent Garcia, suivant sur la liste des candidats non élus, le remplace.

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 février 2015**

*Procès-verbal approuvé à l'unanimité.*

### **2/ Demandes d'agrément**

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, trois candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Pascal Massoni, Julien Obadia et Ana Zalvidea.

### **3/ CCTP**

- Informations.

Jean-Louis Baldacci fait le point sur la situation. A propos du projet d'adossement/intégration à l'ASM13, les discussions se poursuivent avec L'ARS et un prochain rendez-vous est prévu le 23 avril 2015. L'ARS soutient le projet mais celui-ci va impliquer un surcoût de 150.000 euros par an environ. La question est donc d'obtenir ce financement supplémentaire. Le Dr Guiraudie de l'ARS pense qu'il pourrait être obtenu pour trois ans non reconductibles, ce qui laisserait le temps de trouver les économies nécessaires en réduisant grâce à l'intégration, les coûts de fonctionnement (remplacement du poste de direction administrative par un secrétariat de direction par exemple au moment du départ à la retraite de Mme Sylvie Druon) mais aussi en diminuant un peu l'activité (par le non remplacement de certains départs à la retraite). Un mandat de gestion provisoire permettrait de mettre à l'épreuve durant ces trois ans la faisabilité du projet. Il va être élaboré avec l'ASM13 après la rencontre avec l'ARS et pourrait être présenté à un prochain CA avec signature alors possible début juillet. Mais tout cela repose sur l'obtention de la rallonge budgétaire annuelle de 150.000 euros sur trois ans ; et la réponse définitive de l'ARS ne sera formalisée qu'à la fin de l'année 2015. Même si la réponse selon le Dr Guiraudie a beaucoup de chance d'être positive, un refus ne peut être exclu. Il est donc convenu avec l'ARS et l'ASM13

que le CCTP prévoit une autre solution et qu'il envisage de faire dès maintenant un appel de candidature pour succéder à Mme Sylvie Druon dans son poste de Direction administrative puisqu'elle sera en retraite en septembre 2015. Durant cette période de transition, le comité de gestion du CCTP a émis le souhait au cours de sa réunion du 3 mars dernier que Françoise Moggio, directrice de l'ASM13, et Bernard Mazzaschi, directeur administratif, participent à ses réunions à titre consultatif.

L'ARS est très intéressée par le projet de pôle psychanalytique susceptible de devenir un pôle d'excellence régional qui regroupera le Centre Alfred Binet, le Centre Kestenberg, l'IPSO et le CCTP. Pour amorcer le projet et lui donner corps, une consultation commune mensuelle est envisagée dès octobre 2015. La création de ce pôle psychanalytique paraît essentielle aux partenaires. Et si le projet d'adossement/intégration CCTP/ASM13 n'aboutissait pas il est dès maintenant envisagé que le pôle se poursuive sous la forme d'une convention.

Bernard Chervet souligne l'importance pour le CCTP de rester organisé et de fonctionner comme à son habitude. Il partage l'attention de Jean-Louis Baldacci de ne pas fragiliser le fonctionnement du CCTP au nom d'une attente d'un financement très hypothétique de l'ARS. Il insiste auprès des administrateurs sur les conséquences liées au projet d'intégration. Même si ce dernier comporte des éléments très positifs, il entraînera forcément une diminution du nombre d'actes réalisés par le CCTP.

- Présentation du mandat intermédiaire de gestion avec l'ASM13. Vote.

***Pas de vote, ce mandat n'existant pas encore.***

- Affectation de l'excédent budgétaire. Vote.

Le rapport infra annuel N°3 présenté au comité de gestion le 3 mars 2015 montre un excédent budgétaire de 18.085,52€ expliqué par les prévisions budgétaires imposées par le contexte (adossement, déménagement)

Deux possibilités s'offrent au CCTP pour cet excédent, soit l'affecter :

- 1- En tant que « Provisions pour investissement ».
- 2- Ou comme « Report à nouveau » à redéfinir chaque année

Ces deux possibilités sont présentées au CA.

La seconde possibilité, soit le « Report à nouveau » étant dans le contexte la plus souple,

***Le conseil d'administration vote à l'unanimité pour elle.***

#### **4/ Informations**

- Commission pour la recherche et le développement de la psychanalyse (CRDP) : informations.

Le 7 avril 2015, il y avait 53 inscrits et 13 ateliers proposés.

Un mail a été adressé aux 53 membres inscrits, comportant la liste des inscrits et les thèmes des ateliers.

Une annonce a également été faite aux nouveaux membres agréés en 2014 et 2015.

La première réunion d'information est prévue le samedi 11 avril 2015.

La création de ces ateliers a suscité un réel enthousiasme au sein de la Société.

- Scientifique

Les « rencontres de la SPP » ont été bénéficiaires de 3.963€.

Nous avons ainsi réduit deux déficits récurrents, ceux du séminaire de formation permanente et du colloque interne avec un coût d'inscription de 50€ pour les membres et AAeF, de 30€ pour les AeF et de 60€ pour les membres de l'API (sauf SPP).

- Comité de suivi de « Daviel » : informations.

\*Concernant la vente de la bibliothèque S. Freud, un mandat a été donné à une nouvelle agence, sans exclusivité, ainsi qu'à un groupement d'avocats spécialisés dans les investissements. Pour le moment, il n'y a que des visites.

\*Les travaux.

Tous les devis ont été reçus et mis en compétition (6 groupements et 6 entreprises). Les choix ont été faits et la négociation des prix terminée.

On peut faire un point sur le budget prévisionnel :

- Coût théorique total TTC frais d'architecte inclus : 1,1k€.
- Coût théorique total des travaux TTC hors frais d'architecte : 990.000€.
- Coût total des travaux TTC négocié hors frais d'architecte : 880.000€.
- Il reste donc une marge sur travaux de: 110.000€TTC, ce qui est une très bonne nouvelle.

Quant au planning temporel :

- La signature des contrats a eu lieu le 7 avril 2015.
- Les travaux devraient débiter le 14 avril 2015.
- Le planning prévisionnel est donc avancé au mois de novembre 2015, ce qui laisse une marge de deux mois.

Nous pouvons nous consacrer à la recherche complémentaire de fonds.

\*Comité de suivi concernant les dons.

Depuis l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2015 et les lettres de relance qui ont été envoyées individuellement aux membres avant l'AGO, la collecte de dons s'est vue augmentée de 43.000€, avec l'apport de 52 nouveaux contributeurs

Depuis janvier 2015, 78 nouveaux contributeurs ont contribué à un apport de 75.000€.

Sur la période 2014-2015, les dons s'élèvent à 437.000€ pour 447 contributeurs, seulement au sein de la SPP.

Néanmoins, ce n'est pas suffisant et il manque 300.000€...

Le comité de suivi travaillera de concert avec le prochain conseil d'administration pour trouver d'autres voies de sollicitation.

- Conférences « Vulpian ». Nouveaux responsables.

Simone Sausse-Korff s'est proposée pour prendre la suite.

Très motivée par cette perspective, elle est en train de solliciter des collègues pour travailler avec elle. Elle verra avec le prochain CA.

***Le CA s'est prononcé à l'unanimité pour que Simone Sausse-Korff prenne la responsabilité des conférences.***

- API

L'API a rappelé à la SPP que les psychanalystes honoraires étaient redevables d'une cotisation API réduite au prorata, dans la mesure où ils ont le droit de vote à l'API. La dispense, non conforme aux statuts de l'API, date de 2001. Il n'y aura pas de rétroactivité.

Se pose la question du choix pour les honoraires de rester membres de l'API et donc de payer une cotisation individuelle.

Cette question devra être approfondie avec l'API, puisque les cotisations versées à l'API le sont par chaque société, et non individuellement.

Rappel : les élections du nouveau Board sont ouvertes jusqu'à fin mai 2015.

- FEP

Le *New Members Seminar* 2015 se tiendra à Palerme en juin. Nathalie Chevreul-Gonzalez et Nicole Kac-Ohana sont les deux membres qui y assisteront, à leur demande.

Executif elections : en mars dernier, à Stockholm, Jorge Canestri a été élu President Elect ainsi que les membres de son exécutif.

Le prochain Council Meeting se tiendra à Bruxelles, en novembre prochain.

- SPP

Suite à la réception tardive de candidatures au CA et au CST, nous avons été interpellés par des membres dont la candidature n'avait pu être retenue. Nous avons donc été amenés à préciser le sens des termes figurant sur les lettres de candidatures : « *Date limite de réception... terme de rigueur.* ».

Ce libellé est de mise depuis de nombreuses années pour les élections dans notre Société.

L'expression « *terme de rigueur* » a une définition précise dans le Droit :

« Délai ferme pour lequel aucune prolongation ne peut être accordée.

Délai de rigueur : Délai qui ne peut faire l'objet d'aucune prolongation ».

Ce qui n'a aucun lien avec « cachet de la Poste faisant foi ».

- Invité : Demande de Annie Anargyros-Klinger à bénéficier du statut d'invité.

***Le CA est unanime pour accorder ce statut à Annie Anargyros-Klinger***

**5/ Questions diverses**

- Dons de membres : toiles. Jean-José Baranès a proposé de faire don à la SPP de tableaux faits par lui-même, qui seraient alors exposés dans les nouveaux locaux.

Le prochain CA aura à se prononcer sur ce type de dons de la part de nos membres, qui peut s'avérer quelque peu compliqué.

- Académie de Psychanalyse. Les deux sociétés autrichiennes ont créé à Vienne une Académie de Psychanalyse. Ce type de projet se propage aussi en Allemagne.

Il conviendra de mesurer le degré d'intérêt pour l'avenir d'une telle structure en France.

- STIF : Audience le 8 avril 2015. A suivre.

Fin de la séance à 22h15.

**La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 7 avril 2015, à 22h.**

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET  
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY  
Secrétaire Général